



Paris, le 14 mai 2009.

Chers amis,

Je ne peux malheureusement pas participer à cette rencontre « pêche artisanale » organisée par Pêche et Développement. Je le regrette sincèrement. Permettez-moi néanmoins d'apporter ma contribution à cet évènement au nom de la *Responsible Fishing Alliance* (Alliance pour une pêche responsable).

Nul ne saurait aujourd'hui contester le fait que la durabilité est une préoccupation majeure des filières pêches travers le monde. C'est même devenu un enjeu crucial pour nombre d'organisations, voire un véritable *business* réalisé avec plus ou moins de moralité. On a vu apparaître ça et là des initiatives – souvent privées- nous garantissant des démarches de pêches responsables, d'autres de pêches durables, bref des promesses de « plus blanc que blanc ». Dans cette perspective plusieurs remarques s'imposent.

Il est tout d'abord étonnant de voir que les opérateurs qui se sont positionnés dans ce secteur se présentent comme des « amis des poissons » et que malheureusement peu sont « amis des pêcheurs ». Il est vrai qu'il est plus facile pour des organisations qui n'ont pas de légitimité dans la filière pêche de s'intéresser à des considérations écologistes plutôt qu'à des aspects sociaux ou économiques, hautement plus sensibles. Pourtant, les Nations Unies ont répété à de multiples occasions qu'il n'y a pas de développement durable d'une activité quelle qu'elle soit sans considérer ces derniers éléments.

Une autre observation pour le moins surprenante tient à la durabilité même des pêcheries mises en exergue. Ces dernières sont-elles bien gérées du fait de leur certification, ou sont-elles certifiées parce que des hommes et des femmes ont préalablement œuvré à leur bonne gestion ? La réponse semble s'imposer d'elle-même. Les processus de bonne gestion sont inscrits dans la durée et croire que les pêcheries sont « sauvées » de fait de l'apposition d'un label quel qu'il soit est un leurre, pire un mensonge.

Certes, la labellisation peut être une démarche salvatrice. Elle permet une différenciation sur le marché, et entretient une saine compétition. Mais alors, peut-on légitimement tolérer que les pêcheurs, premiers et véritables acteurs de la gestion –et qui ont donc déjà « payé » les investissements nécessaires à cette gestion- doivent à nouveau mettre la main à la poche, qui pour l'évaluation préliminaire, qui pour l'utilisation dudit label. D'autant qu'il semble peu probable qu'un auditeur, aussi pertinent soit-il, puisse estimer en seulement quelques jours ce que des organismes de recherche et autres organismes professionnels ont mis des années à évaluer. Il semble déraisonnable d'imaginer de pouvoir faire, en si peu de temps, mieux que les travaux de l'IFREMER, du CIEM ou des Organisations Régionales de Gestion des Pêches.

La question du financement est cruciale en matière de labellisation. S'il est inacceptable que les coûts en incombent en grande partie aux pêcheurs dans le cadre d'une démarche qui *in fine*, appartient à un tiers, il est encore plus intolérable que le contribuable soit lui aussi mis à contribution. L'utilisation des deniers publics pour financer des démarches de certifications privées appartenant à des tiers est pourtant la tentation actuelle dans plusieurs pays. Ce principe est non seulement contraire aux règles morales les plus élémentaires, mais également au droit international de libre et saine concurrence. Cela revient en outre à faire payer au consommateur 2 fois le prix de la certification : avec ses impôts et lors de l'achat des produits labellisés correspondants. En outre, cela revient à maintenir l'asservissement des pêcheurs aux aides publiques directes, distribuées ici de manière déguisée. Est-ce là le modèle de développement sociale et économique que nous voulons ?

Quant au label lui-même, on est en droit de se demander quels intérêts il sert réellement : ceux des pêcheries labellisées, ou ceux de l'organisation détentrice du label ?

Il existe pourtant d'autres moyens pour concourir à la durabilité de la filière pêche. Il est intéressant de noter que les pêcheurs où qu'ils soient, des bords du Lac Victoria aux docks des Westfjords en Islande, répondent inlassablement quand on leur demande ce qu'est pour eux le développement durable : « le développement durable ce n'est ni plus ni moins que du *business* durable » ou, en



d'autres termes, la propension à produire, transformer, vendre et acheter du poisson aujourd'hui, demain et pour les générations qui viendront.

C'est dans cet état d'esprit que la *Responsible Fishing Alliance* a décidé de regrouper en son sein des représentants de la filière poisson afin, au quotidien, d'optimiser le *business* du poisson : pêcheurs, négociants, transformateurs, distributeurs, associations de défense des consommateurs, organismes de recherche...

C'est ainsi que sont nés des projets de valorisation des produits de poisson en Tanzanie, en Ouganda, en Islande, au Canada, au Chili, etc. : meilleur accès aux marchés de la Grande Distribution et de la Restauration Collective, meilleure répartition de la valeur ajoutée, meilleure valorisation des co-produits, lutte contre les pratiques frauduleuses discriminatoires (production, transformation, distribution), communication loyale et honnête à destination des consommateurs...

En tant que membre fondateur de la *Responsible Fishing Alliance*, le Forum Mondial des Pêcheurs et des Travailleurs de la Pêche qui défend les intérêts des pêcheurs artisanaux dans le monde est impliqué dans nombre de ces projets.

Le Forum Mondial vient d'ailleurs d'annoncer sa volonté de créer un label international de valorisation de la pêche artisanale. Ce label fédérateur permettra au consommateur de choisir en conscience :

- Un produit de poisson issu d'un type de pêche –la pêche artisanale- qui représente 50% des captures mondiales,
- Un produit qui offre de réelles garanties environnementales, sociales et économiques, démontrables et démontrées,
- Un produit issu d'une véritable démarche de développement durable, qui considère à la fois les poissons dans leurs environnements et les hommes et les femmes qui les produisent.

La *Responsible Fishing Alliance* a été mandatée par le Forum Mondial des Pêcheurs et des Travailleurs de la pêche pour mener ce projet à bien. Des organisations de défense des consommateurs, des grands distributeurs, des entreprises de la restauration collective, des négociants et autres transformateurs se sont déjà positionnés en faveur de ce label. Des acteurs majeurs de la certification sont actuellement en phase de rapprochement pour assurer la partie technique et légale de la démarche.

C'est dans ce contexte que nous vous invitons à rejoindre les membres de la *Responsible Fishing Alliance* afin d'appréhender une « autre voie » de durabilité de la filière pêche. Nous serions honorés de compter parmi nous des représentants de la pêche artisanale française, en particulier nos amis de Pêche & Développement. L'adhésion à la *Responsible Fishing Alliance* est conditionnée à la ratification de sa Charte et de sa Convention, et s'appuie sur une volonté réelle de travailler à la durabilité de la filière pêche de manière positive et concrète.

Pour de plus amples informations sur la *Responsible Fishing Alliance*, sa philosophie, ses membres, ses réalisations nous vous invitons à consulter notre site internet : www.responsible-fishing.org

Pour finir, permettez-moi de dire quelques mots sur la pêche et l'Europe. Sachez qu'il est par trop injuste de dénoncer les stratégies technocratiques de Bruxelles comme responsables de tous les maux de la pêche européenne. Pour avoir participé au nom de la *Responsible Fishing Alliance* à de nombreux groupes de travail auprès des instances européenne (Commission, Parlement), je suis persuadé que le manque de « résultats de terrain » est très souvent lié à l'incapacité et/ou à l'absence de volonté des gouvernements des Etats européens à s'engager dans les choses de la pêche. Il est souvent plus aisé de reporter les décisions concrètes après les prochaines échéances électorales que d'affronter la réalité sociale et économique des pêcheries nationales. En faire porter l'entière responsabilité aux instances européennes est d'autant plus injuste que nombre de réflexions sont menées à Bruxelles par les pêcheurs européens eux-mêmes.

En ce qui concerne les Quotas Individuels Transférables, il semblerait que ces derniers soient présentés comme l'outil miracle de la Commission Européenne pour le salut de la pêche dans l'Europe des 27. Il nous est difficile d'adopter ici une position intransigeante par rapport aux QIT.



Nous pensons que la responsabilisation individuelle est un préalable fondamental à toute velléité de gestion responsable des pêcheries. Cette responsabilisation peut intervenir à travers plusieurs mécanismes connus : pêcheries fermées, prudhomies, etc. Les quotas individuels peuvent dans certain cas être une option pertinente de responsabilisation individuelle : la « propriété du poisson » confère à son propriétaire un capital qu'il convient de faire fructifier au même titre qu'une propriété immobilière ou financière.

Les quotas individuels ont donné des résultats spectaculaires dans certaines pêcheries artisanales, en particulier en Amérique du Nord. Les réserves, critiques, voire oppositions que nous pouvons émettre au sein de la *Responsible Fishing Alliance* quant aux quotas individuels reposent sur leur caractère de transférabilité. Nombreux sont les modèles (Islande par exemple) où la transférabilité a eu pour effet de concentrer beaucoup de quota dans peu de mains avec les terribles conséquences économiques et sociales que l'on imagine.

Réfléchir au préalable et à la lecture de ces erreurs passées à la transférabilité des quotas individuels serait probablement un gage d'amélioration de la pêche européenne. Cette dernière a été basée depuis toujours sur un modèle olympique de compétition exacerbée et qui a interdit toute possibilité de gestion durable à grande échelle.

La *Responsible Fishing Alliance* est ouverte à la participation active à toute réflexion collégiale sur le sujet des quotas individuels.

Cordialement,

Bruno Corréard, Coordinateur de la *Responsible Fishing Alliance*

Sont membres de la Responsible Fishing Alliance (liste non exhaustive) :

Organisations de pêcheurs

Forum Mondial des Pêcheurs et Travailleurs de la Pêche (pêche artisanale)

NASBO (pêche artisanale, Islande)

ADEPA (pêche artisanale, Afrique de l'Ouest)

Entreprises

Groupe Carrefour (grande distribution, international)

Groupe Elios (restauration collective, international)

Groupe Multivac (emballage/conditionnement, international)

Gelazur (négoce de poisson, France)

Société civile

Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (développement, France)

Consortium Risteco (restauration collective durable, Italie)

Emedo (développement local et pêche artisanale, Tanzanie)

Katosi Women Development Trust (développement local et pêche artisanale, Ouganda)

Centro de Estudio Rurales y de Agricultura Internacional (agriculture, Espagne)

Sustainable Food Laboratory (alimentation durable, international)

Alliance Terre Citoyenne (secteur primaire durable, international)